

# TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISE SUR PORTEUR <sup>TPCTRMP</sup>

Le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC), le Référentiel de Certification (RC) et l'arrêté du 26 septembre 2018, définissent les modalités de formation et de validation des titres professionnels de conducteur. Ce titre professionnel CTRMP permet de conduire des véhicules lourds dès l'âge de 18 ans avec les permis des catégories C et CE (au lieu de 21 ans).

## Objectifs

Préparer les épreuves et obtenir le Titre professionnel.

Obtenir le permis C pour les candidats qui ne l'ont pas à l'entrée en formation.

Obtenir la Carte de Qualification Conducteur.

Obtenir la carte de Conducteur de Matières Dangereuses en colis (formation de Base ADR).

Être capable de répondre à l'activité type du titre professionnel :

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale

### Public Visé

Toute personne désireuse d'exercer le métier de conducteur routier de marchandises, en transport public comme en transport privé sur véhicule porteur.

### Durée

**434.00** Heures

**62** Jours

### Pré Requis

Etre âgé de 18 ans. Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Posséder le permis B en cours de validité.

## Parcours pédagogique

#### COMPETENCE 1 :

- Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises.

#### COMPETENCE 2 :

- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.

#### COMPETENCE 3 :

- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise.

#### COMPETENCE 4 :

- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.

#### COMPETENCE 5 :

- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.

#### COMPETENCE 6 :

- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.

#### COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI :

- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi.
- Mettre en œuvre une démarche réflexive en matière de prévention des risques et de sécurité.
- Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises.

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

[www.eugeneformation.com](http://www.eugeneformation.com)



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69





## **Annexe du programme Titre Professionnel de Conducteur de Transporteur Routier de Marchandises sur Porteur**

**NIVEAU** : Formation de niveau III

**DOCUMENT** : Si validation du titre, remise du diplôme, carte de qualification de conducteur, ADR.

**POSSIBILITÉ DE VALIDER OU NON DES BLOCS COMPÉTENCES** : Sans objet

**AGRÉMENT** : Le centre de formation exercera sous couvert d'un agrément délivré par la DREETS

**DÉBOUCHÉ** : Les titulaires du Titre Professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur. L'emploi est en fonction des activités de l'entreprise.

**MAINTIEN DE LA QUALIFICATION** : À l'issue de la validation du titre, le conducteur devra tous les 5ans ; renouveler sa visite médicale ; passer sa FCO Marchandise

### **FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

- Titre Professionnel de Conducteur du Transport Routier tous Véhicules
- Permis CE
- CACES Grue auxiliaire de chargement
- CACES Chariot élévateur

Consultez les indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale ici :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>